

N/REF : 5/03/2025 15H12 C:000017 I:02526
V/REF : OSTW 341780
V/Email reçu le Mercredi 05/03/2025 à 15H12

**SDC LE PRIEURE
PICHET IMMO SERVICES
20-24 av. de Canteranne
33608 PESSAC**

IMMEUBLE : LE PRIEURE
24/26 RUE MARIUS LACROIX
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 31 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 24/26 RUE MARIUS LACROIX 17000 - PARTIES COMMUNES ET LOGEMENT DE
MME ROBIN (LOC) - TL.0640682560
(PROPRIETAIRE MME BARRAUD)

MOTIF : INTERVENIR POUR DES INFILTRATIONS AU PLAFOND DES COMMUNS, LE LOGEMENT
DE MME ROBIN SE SITUE AU DESSUS

Donneur d'ordre : Mme D. RAGOT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 11/03/2025
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE DE FUITE ET/ OU D'INFILTRATION
CONSTAT : LA PEINTURE AU PLAFOND DES COMMUNS SE DESAGREGE
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M/MME ROBIN QUI JOUXTE LES DEGATS
RECHERCHE ET REPERAGE DE FUITE ET/ OU D'INFILTRATION
RECHERCHE ET REPERAGE DES RESEAUX
CONSTAT : TOUT LE RESEAU D'ALIMENTATION/ D'EVACUATION EST APPARENT
CONTROLE D'ETANCHEITE DES JOINTS PERIPHERIQUES DE LA DOUCHE ET BAIGNOIRE
CONSTAT : ABSENCE DE JOINTS PERIPHERIQUES
DE PLUS, LA REMONTEE DE FAIENCE AU NIVEAU DE LA BAIGNOIRE N'EST PAS
SUFFISANTE (2 CARREAUX EN REMONTEE)
CONTROLE DU TIRAGE DE LA VMC
CONSTAT : TIRAGE INSUFFISANT POUR UNE SALLE DE BAIN
CONSTAT : LE RESEAU D'ALIMENTATION EFS/ECS SONT ACCOLES ET INVERSES
LE TUYAU EAU CHAUDE EN POSITION BASSE ET EAU FROIDE EN PARTIE HAUTE
CECI PROVOQUE UNE CONDENSATION DANS LA SALLE DE BAIN

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 20/03/25 à 17H58 Mme D. RAGOT

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	28,38	28,38
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 11/03	2	65,16	130,32
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	40,15	40,15
TOTAL H.T.				198,85
T.V.A. a 20,00%				39,77
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>238,62</u>

Valeur en votre reglement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN